

Brahim : Marc, dans ta chronique “Transat”, tu fais revenir un invité qu’on a bien apprécié il y a quelques mois, Clark Massad.

Marc : Oui, il était venu nous parler d’un dossier concernant l’internet, le futur nom de domaine point-gay. On a parlé de la demande faite par l’entreprise dotgay LLC d’obtenir de l’ICANN, l’administrateur mondial de l’internet, les droits de gérer le nom de domaine point-gay afin de protéger les intérêts de notre communauté.

Brahim : Et tu nous en as reparlé il y a quelques semaines.

Marc : C’est juste. J’avais dit alors que l’ICANN venait de refuser l’agrément de dotgay LLC en tant qu’opérateur communautaire, ce qui faisait que le nom de domaine allait être vendu aux enchères, avec un très grand risque qu’il soit obtenu par un opérateur purement commercial qui allait vendre des noms de domaine point-gay au mieux offrant, a priori des sites pornos, excluant du fait le monde associatif LGBT.

Brahim : Tu avais parlé d’une campagne sur les réseaux sociaux avec le hashtag “ICANNisBroken”, l’ICANN est cassé. Il y a du nouveau ?

Marc : Le mieux c’est de donner la parole à Clark, qui a déjeuné avec le fondateur de dotgay LLC il y a une quinzaine de jours.

Clark : Merci, Marc. Oui, effectivement, j’ai eu l’occasion de voir Scott Seitz, militant gay et le Président de dotgay LLC, à San Francisco il y a trois semaines et nous avons pu discuter longuement de la situation actuelle du dossier. Effectivement, dotgay n’a pas eu l’agrément d’ICANN en tant qu’opérateur communautaire, et donc le nom de domaine point-gay devrait partir maintenant aux enchères. En revanche, Scott et son équipe ont déposé un recours auprès d’ICANN et ils espèrent avoir gain de cause car les raisons pour lesquelles dotgay n’a pas eu l’agrément restent flou. Tout repose sur l’idée qu’ICANN estime que le mot “gay” n’est pas assez représentatif de la communauté LGBT... malgré le soutien de plus de 240 associations LGBT que dotgay a reçu pour sa candidature. Si jamais dotgay n’a pas gain de cause, et doit acheter le domaine point-gay aux enchères, il va falloir trouver un ou des partenaires financiers et revoir le business model. Juste avant de prendre l’antenne, j’ai appris qu’il ne reste que 24 heures pour convaincre ICANN de revenir sur sa décision, donc, la situation reste très précaire.

Marc : C’est bien que Clark en reparle de ce dossier. ICANN a été saisie par l’ILGA et par la chambre de commerce gaie des Etats Unis. J’ai rédigé un courrier de la part de la Fédération des Gay Games qui est proposée à la signature à d’autres organisations. Pour se renseigner, il faut aller sur dotgay.com. Mais si Clark est là ce soir, c’est surtout pour parler de son métier, qui est le tourisme.

Brahim : Oui, j'avais voulu qu'il revienne pour nous en parler, à titre de représentant de l'IGLTA. Ca veut dire quoi ?

Clark : International Gay and Lesbian Travel Association. C'est l'association internationale du tourisme gay et lesbien.

Marc : Il y a beaucoup de choses très sympas à dire à propos du tourisme LGBT, mais ce soir j'ai proposé qu'on parle de choses moins sympas, à partir de l'histoire du touriste anglais arrêté et emprisonné au Maroc pour motif d'homosexualité.

Brahim : C'était en septembre dernier, si mes souvenirs sont bons.

Marc : Oui, Ray Cole, un retraité anglais de 69 ans s'est rendu à Marrakesh en septembre pour retrouver un jeune Marocain qu'il avait rencontré en ligne. Ils ont été arrêtés et sur la foi de photos trouvées sur leurs téléphones, ont été condamnés à quatre mois de prison. La prison au Maroc c'est encore pire que la prison en France, c'est un monsieur âgé en mauvaise santé. Ca a fait un scandale, et le Maroc les a libérés en attendant l'appel du jugement, en laissant rentrer Ray Cole.

Clark : Mais bonne nouvelle : la semaine dernière, le Maroc a annoncé l'abandon des poursuites contre les deux.

Marc : Mais l'affaire ne s'arrête pas, et également la semaine dernière, la fondation Peter Tatchell au Royaume Uni a dû répondre aux contestations suite à la proposition comme lot pour une vente aux enchères caritative un séjour au Maroc. Après avoir défendu le cadeau, en disant que le Maroc était moins mauvais que d'autres destinations, Peter Tatchell, que j'admire beaucoup comme militant des droits LGBT, a fini par le retirer.

Brahim : Alors, le Maroc une destination dangereuse ?

Marc : On se souvient qu'ici à l'antenne au printemps dernier notre ami Hicham est venu raconter l'arrestation de six Marocains pour homosexualité. Mais on a souvent l'impression que quelle que soit la situation pour les habitants, en tant que touriste on est protégé. Or, ce n'est pas toujours le cas, comme on le voit avec ce touriste anglais. Je pense qu'il faut réfléchir en tant qu'acteur économique et penser aux résultats de nos actions, ce qui veut dire, refuser de dépenser ses sous dans certains pays. Mais c'est un sujet pour un autre jour, et ce soir on va se limiter à la question plus égoïste ; comment s'informer en tant que touriste LGBT pour se prévenir de tout problème et pour répondre en cas d'incident ?

Brahim : Logiquement il faut s'informer avant de partir. Il y a des guides, mais quelles autres ressources existent pour le voyageur ou la voyageuse LGBT ?

Marc : Clark peut parler de ce qui existe aux Etats Unis, où son organisation a collaboré avec le département d'Etat, c'est à dire le ministère des affaires étrangères, pour mieux informer les voyageurs.

Clark : Oui, c'est très important de s'informer avant de partir car l'homosexualité est illégale dans 80 pays dont 5 où elle est punissable de la peine capitale. IGLTA a collaboré avec le ministère des affaires étrangères américain pour créer une source d'information sur *leur* site internet à destination des touristes LGBT partant à l'étranger. Nous avons élaboré ensemble des fiches - pays par pays - proposant des informations sur le droit LGBT, le mariage gay dans le pays destination, et le droit d'entrée dans le pays pour les personnes séropositives. C'est très facile à trouver, on tape travel-point-state-point-gov (g-o-v) et sur la première page il y a un moteur de recherche où on tape le pays destination pour accéder à sa fiche. Ce qui est très intéressant, c'est que les informations LGBT et celles sur le VIH et le Sida font partie intégrale de la fiche "grand public".

Brahim : Ces infos sont utiles aussi pour des voyageurs français, mais elles sont en anglais. Il y a quelque chose d'équivalent en français ?

Clark : Le gouvernement canadien propose des infos en français, mais c'est beaucoup moins développé que le dispositif américain.

Marc : Le Quai d'Orsay en propose aussi sur ses pages conseils au voyage. Comme le Canada, c'est à consulter pays par pays. Il y a des infos sur le SIDA, mais moins fournies et moins pertinentes que celles proposées aux Américains. J'ai parlé avec un porte-parole du ministère qui m'a dit clairement qu'il était hors de question de faire des rubriques spécifiques LGBT, par respect du principe républicain de non-différentiation entre ressortissants. C'est assez étrange, car je pense qu'ils pourraient trouver normal de proposer des infos destinées aux femmes voyageuses, ou aux hommes et femmes d'affaires, mais bon. On est en France où certaines différentiations sont autorisées, d'autres non.

Clark : Sur le site du Quai d'Orsay, qu'on trouve sur diplomatie-point-gouv-point-fr puis dans la section "conseils aux voyageurs", on trouve une liste et une carte pays par pays. Le truc c'est que les infos sont là, du moins pour certains pays, mais il faut les chercher dans l'onglet "Infos utiles". Si le ministère offre pas tant d'infos que ça, la société civile est plus intéressante. Plusieurs associations françaises, telles que Les Elus Locaux Contre le Sida et Sida Info Service, proposent des pages d'information pour les séropositifs partant à l'étranger. Le site MyGayTrip propose des fiches - plutôt touristiques - pays par pays, mais avec quelques avertissements pour les pays à risque pour les touristes LGBT.

Brahim : En résumé, des infos sur le site français, mais pour en avoir de plus fournies et plus accessibles, il vaut mieux consulter les différents sites privés français, ou bien le site américain, mais avec l'obstacle de la langue.

Marc : Oui, et j'avais promis au gars du Quai d'Orsay de parler de l'application Conseils aux voyageurs, disponibles sur plusieurs supports, et surtout d'Ariane, qui est le fichier des voyageurs. Il faut s'inscrire sur le site du Quai d'Orsay avant de partir pour notifier le consulat du pays de sa présence. Une fois inscrit, on reçoit des recommandations de sécurité par SMS ou courriels si la situation dans le pays le justifie, on peut être contacté en cas de crise dans le pays de destination, et si l'on l'a notifié, ses proches seront informés en cas de besoin... par exemple si vous êtes arrêtés pour activités homosexuelles.

Clark: Il existe aussi un compte Twitter du Ministère des Affaires étrangères français pour suivre tous les conseils sur vos déplacements à l'étranger: @ConseilsVoyages.

Brahim ; Merci Marc, et merci Clark ! On a appris comment voyager dans d'autres pays. J'espère que tu reviendras pour la question évoquée par Marc, à savoir s'il faut voyager dans d'autres pays, notamment dans les pays homophobes.